



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00581

Numéro SIREN : 418 482 667

Nom ou dénomination : 2 X FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2014 sous le numéro de dépôt 12035

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE**

445 boulevard Gambetta  
CS 60455  
59338 Tourcoing Cedex

CHRISTOPHE FALEWEE  
14 rue de Queux Saint Hilaire  
BP 10183  
59524 Hazebrouck Cedex

**RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES**

Dénomination : 2 X FINANCES

Numéro RCS : 418 482 667

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Numéro Gestion : 2006B00581

Adresse : 35 rue du Chaufour  
59000 Lille

Numéro du Dépôt : 2014R012035 (2014 12052)

Date du dépôt : 24/07/2014

1 - Type d'acte : Rapport du commissaire aux comptes  
*sur la transformation de la société en SAS*  
Date de l'acte : 22/07/2014

Délivré à Lille Métropole le 6 août 2014

Le Greffier,



Ju A J 2035

**CHRISTOPHE FALEWEE**

EXPERT-COMPTABLE D.E.

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

14, RUE DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE - BP 10183

59524 HAZEBROUCK CEDEX

TÉL. : 03 28 41 68 94 - FAX : 03 28 48 06 31

E-mail : cfalewee@nordnet.fr

HAZEBROUCK, LE 22 Juillet 2014

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL 2X FINANCES**

**35, Rue du Chauffour**

**59000 LILLE**

**RCS LILLE B 418 482 667**

**EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

# CHRISTOPHE FALEWEE

EXPERT-COMPTABLE D.E.

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

14, RUE DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE - BP 10183

59524 HAZEBROUCK CEDEX

TÉL. : 03 28 41 68 94 - FAX : 03 28 48 06 31

E-mail : cfalewee@nordnet.fr

┌

┐

┌

┐

HAZEBROUCK, LE

22 Juillet 2014

## **Madame et Monsieur les associés,**

En ma qualité de Commissaire à la transformation désigné par décision de l'unanimité des associés en date du 10 juillet 2014 et en application des dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de Commerce, j'ai établi le présent rapport afin :

. De vous présenter mon analyse de la situation de votre société,

. De vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composants l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment :

- à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,

- à vérifier si, compte-tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

- Elles ont également consisté à analyser le cas échéant les avantages particuliers stipulés.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la société est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 août 2013 (Exercice N), font apparaître sur une période de douze mois un chiffre d'affaires de 52 275,47€, en augmentation de 0,48 % par rapport à l'exercice précédent, un bénéfice net de 6 331,36€, contre une perte de 37 463,43 € pour l'exercice N-1 et des capitaux propres de 4 461 042,38€.

- La situation comptable intermédiaire établie au 31 mai 2014, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, révèle un chiffre d'affaires en hausse de celui constaté l'exercice N pour la même date et des résultats en augmentation par rapport à l'exercice N.

- La situation intermédiaire clos le 31 mai 2014, présente les caractéristiques suivantes :

Capital social	7 622,00 €
Réserve légale	762,25 €
Réserves statutaires	4 452 658,13 €
Résultat de la situation au 31/05/2014	39 505,79 €
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4 500 548,17 €</b>

A ce jour aucune distribution n'est envisagée.

Il s'ensuit que le montant des capitaux propres s'élève à ce jour à : 4 500 548,17€.

Lors de mes travaux de contrôle sur la situation intermédiaire, je n'ai pas relevé d'éléments postérieurs à la date de clôture pouvant avoir une incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination du montant des capitaux propres.

J'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas relevé d'avantages particuliers appelant des observations de ma part.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée dans le paragraphe ci-avant, n'appelle pas d'observation de ma part et en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Hazebrouck,  
Le 22 Juillet 2014

Le Commissaire à la transformation  
Christophe FALEWEE

